

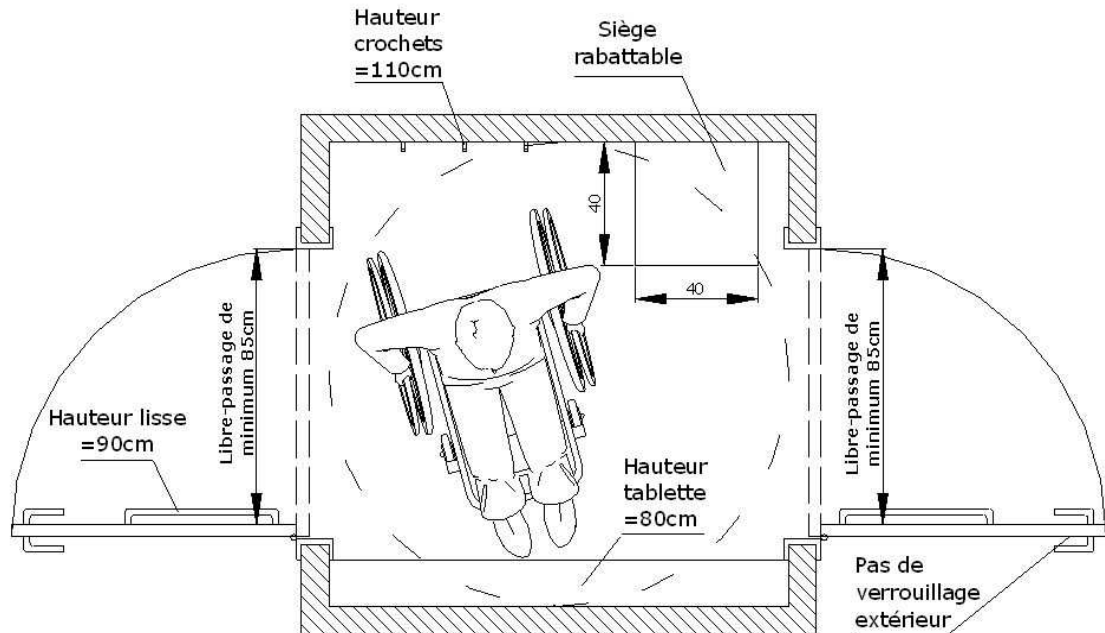
**Nombre :**

- Une cabine accessible plus une cabine par tranche de 50.

**Dimensions :**

- Aire de rotation de 150cm hors débattement de porte ;
- Hauteur de siège rabattable : 50cm.

D'après l'article 415/13  
du CWATUP



## Accessoires :

- Hauteur des crochets : entre 100cm et 120cm ;
- Hauteur de la tablette : maximum 80cm ;
- Lisse pour fermer la porte ;
- Main courante pour se maintenir debout dans la cabine (hauteur comprise entre 70cm et 80cm) ;
- Eventuellement, prévoir un miroir situé entre 80cm et 195cm ;
- Prévoir de la place pour une autre personne qui apporte son aide ;
- Prévenir le patient sourd ou malentendant tout comme la personne aveugle ou malvoyante des conditions d'examen (durée, sonnerie, mouvements et vibrations de l'appareil, flash lumineux, obscurité...). Plus le patient a de renseignements, moins il sera anxieux ;
- En cas d'incendie, prévoir un système détectable pour les personnes sourdes ou aveugles ;
- Chaque salle d'examen doit avoir sa propre cabine adaptée.

